

PROJET BUREAU FEDERAL

Réunion du 20 Mai 2016 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD et Nathalie LESDEMA.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, et Alain SALMON.

Présent en audioconférence : M. Gérard NIVELON.

Assiste en partie : M. Alain BERAL.

Excusés : Mmes Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

M. Jean-Pierre HUNCKLER

Invités : MM. Frédéric CHALOUPY, Yannick OLIVIER et Yannick SUPLOT.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Philippe CABALLO, Sébastien DIOT, Gilles THOMAS, Christophe ZAJAC et Antoine LEGENTIL

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-05-11 - Présentation Paris 2018 FFBB Ligue
	2	2016 05-10 4-CITOYENNE lauréats labels citoyens Vfin2
	3	2016-05-16 4 DEM CLUBS liste proposition homologation CTC 2016
	4	2016-05-16 4 DEM CLUBS liste proposition accord extension CTC 2016
	5	2016-05-20 BF 4-BASKET SANTE INTERVENANTS
	6	2016-05-20 BF Flux FBI e-marque V2 TBE
	7	2016 05 19 Système 3x3
	8	2016-05-20 BF 4-Charte des officiels V1 TBE
	9	2016-05-20 BF Secrétariat Général V1 TBE
	10	2016 20 05 DJ Point Général BF V2
	11	2016-05-20 1 BF FFBB délégation haut niveau VFIN

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

Les membres du Bureau Fédéral adressent de sincères félicitations :

- A Nando DE COLO, pour son titre de MVP et de Champion d'Europe avec le club de Moscou, ainsi qu'à Kim TILLIE et Fabien CAUSEUR qui ont participé au Final 4.
- A L'Elan Chalon pour sa participation et également pour la bonne organisation du Final 4 de la FIBA Europe Cup les 29 Avril et 1^{er} mai derniers.
- A Strasbourg pour son excellent parcours et finaliste de l'Eurocup.
- Au Mans, vainqueur de la Coupe de France Robert BUSNEL,
- A Lattes Montpellier, vainqueur de la Coupe de France Joé JAUNAY, et Champion de la Ligue Féminine de Basket.
- Au Hyères Toulon Var Basket, Champion de Pro B, qui signe son retour en Pro A.

Des remerciements sont adressés à Ma Chaîne Sport pour les retransmissions de la plupart de ces rencontres.

Il fait part de son regret de l'élimination des Spurs de San Antonio des play-offs NBA.

La liste des 17 joueurs de l'Equipe de France Masculine pour le tournoi de qualification olympique a été communiquée hier.

Le nombre des licenciés à ce jour : 640.173 avec 100.304 licences OBE et 534.762 licences compétition, soit une augmentation de 21.985 licences représentant + 4.29% par rapport à l'année dernière à la même date.

2. Présidence.

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe que depuis le 20 mars, la FIBA Europe a pris des décisions contre les fédérations dont des clubs s'engageraient en EuroCup. 14 puis 16 (France et l'Allemagne) pays sont concernés et ces fédérations doivent impérativement clarifier la situation avec les clubs concernés. La France et l'Allemagne ont été avisées qu'elles étaient sanctionnables en raison de l'engagement possible de clubs dans cette compétition. En parallèle, une négociation entre FIBA, FIBA Europe et ECA est en cours.

Une communication sera faite en temps voulu pour expliquer la situation.

b. Dossier Perpignan.

Suite à la décision du Tribunal Administratif de Montpellier, la FFBB a interrogé l'ESB Perpignanais. Le dossier sera à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral.

c. Plan de féminisation :

i. Débat – Jean-Pierre SIUTAT

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que chaque fédération a obligation de mettre en œuvre un plan de féminisation. Il souhaite débattre de ce sujet. Gérald NIVELON est invité à rejoindre la réunion en audioconférence. Il souhaite connaître l'avis des membres du Bureau Fédéral sur cette question.

Un débat s'engage.

Il est nécessaire de mettre en place une véritable réflexion de fond afin de fixer des objectifs, à moyen et long terme, et de mettre en place une stratégie. Toutes les commissions et les services seront mobilisés sur ce dossier.

ii. Pistes de réflexions.

Gérald NIVELON communique les pistes de réflexions proposées par la Commission Démarche Citoyenne :

- Organisation d'un Forum national sur la féminisation et sur le basket féminin.
- Déclinaison de l'Open Féminin sur le territoire.
- Identifier les actions sur les 3 familles (Officiels, Dirigeants, Techniciens)

La réflexion se poursuit.

iii. Trophée femmes sur tous les terrains 2015-2016 & propositions 2016-2017.

Gérald NIVELON informe que la Commission a reçu cette saison 13 dossiers de candidature, provenant de 10 clubs, 2 Comités et 1 Ligue et propose de récompenser :

- Trophée Passe Décisive : Jeanine MERCIER
- Trophée Premier Tir : Christelle KOUAKAM
- Trophée Jouer Ensemble : Martine CRIBIER
- Trophée Mener Pour Gagner : Dominique BILOT
- Trophée Coup de Cœur Fondation d'Entreprise FDJ : Martine CRIBIER

Ces Trophées seront remis en deux temps : de façon « protocolaire » et de façon « mise à l'honneur ».

Il est étudié pour l'avenir de demander à chaque Ligue d'identifier une « Femme sur tous les terrains ».

iv. Soutien aux Open Féminins Régionaux.

Irène OTTENHOF rappelle que la FFBB a construit son plan de féminisation autour de 5 thèmes majeurs:

- Le basket féminin de haut niveau
- L'arbitrage
- Les instances dirigeantes
- L'encadrement technique
- Le développement de la pratique pour le plus grand nombre (notamment en faveur des féminines qui résident dans les quartiers de la géographie prioritaire).

Afin de promouvoir les actions liées au développement du basket féminin dans les territoires, l'idée est de recenser et d'identifier les territoires qui organisent un Open Féminin, pour ensuite pouvoir accompagner les événements déjà existants et enfin encourager les initiatives en lien avec la promotion du basket féminin (journée « basket féminin », pré-Open, finales féminines jeunes etc.), avec la création, puis la mise à disposition d'un pack destiné à valoriser l'action territoriale.

v. Arbitres : principes du plan d'action.

Patrick BEESLEY informe qu'une étude a été réalisée afin de connaître les éventuels problèmes que rencontrent les femmes pour se lancer dans l'arbitrage. Quelques objectifs ont été avancés :

- Encadrer et mieux suivre les arbitres féminins
- Organiser une campagne de promotion de l'arbitrage féminin
- Fidéliser davantage d'arbitres féminins
- Augmenter le nombre d'arbitres féminins à tous les niveaux et favoriser leurs perspectives d'évolution
- Encourager la reconversion des joueuses de haut niveau vers l'activité d'arbitre
- Faire arbitrer majoritairement les compétitions féminines par des femmes, sans les limiter à ces compétitions.
- L'objectif est de passer de 20% à 25% d'arbitres féminins d'ici à 2018

d. Présentation du partenariat « PARIS 2018 – GAY GAMES 10 »

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet « Paris 2018, Gay Games 10 » (Annexe 1). La FFBB et la Ligue d'Ile de France seront au côté du Comité d'Organisation des Gay Games pour la compétition de basket prévue au programme (arbitres, OTM, éléments sportifs, etc.)

e. Ligue Nationale de Basket.

Alain BERAL communique des informations sur la Ligue Nationale de Basket :

- Play-offs : Difficultés avec le club de Monaco en raison de leurs infrastructures non adaptées.
- Difficultés avec le club de Paris Levallois.
- Préparation de l'année prochaine, avec les montées et les descentes. La marche est de plus en plus haute entre la NM1 et la PRO B. Il y a nécessité de préparer ensemble les clubs montants.
- Augmentation du budget de la Ligue Nationale de Basket.
- Avec la mise en place des fenêtres FIBA, il y a un risque de devoir passer à 16 clubs en Pro A.
- Restructuration de la LNB en cours, avec la création d'un service juridique autonome, le doublement du service commercial et le développement du digital.

Jean-Pierre SIUTAT apporte quelques précisions :

- Rappel de la mise en place de la charte des officiels, avec des amendes financières infligées si elle n'était pas respectée par les clubs professionnels.
- Il demande à la LNB de proposer les clubs à engager en coupes d'Europe.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Offre de licences - Lancement d'un questionnaire vers les structures.

Christophe ZAJAC explique que la constitution du groupe de travail est en cours de finalisation.

b. Contrôle de gestion dans les divisions NM2, NM3, PNM, NF1, NF2, NF3, PNF

- i. Charte à signer par les présidents de clubs et les joueurs (ses).

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la commande passée et notamment le contrôle des clubs dans les niveaux intermédiaires. Il expose le projet de charte d'engagement qui sera obligatoirement signé par les présidents des clubs et les joueurs concernés.

- ii. Calendrier des réunions territoriales pour expliquer aux clubs.

Alain SALMON informe que l'explication sera faite aux clubs lors de réunions dans chaque Ligue qui devront être organisées soit en septembre, soit en octobre et qui seront animées par des membres du Bureau Fédéral.

4. Direction Générale / Direction Technique.

- a. Point général

Patrick BEESLEY rappelle la communication de la liste des joueurs de l'Equipe de France Masculine hier. Il évoque le cas des joueurs NBA. Il faut valoriser les présents. La sélection est à 17 joueurs et participera à 12 au TQO. La préparation sera courte et donc compliquée. Les joueurs arriveront au coup par coup. La sélection sera probablement complète sur le dernier match de préparation.

L'Equipe de France Féminine est actuellement en cours de préparation et est au complet.

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur les taux de remplissage des rencontres du TQO Féminin.

Les 4 représentants de la Fédération Australienne de Basketball, de 4 régions du pays, se présentent et expliquent l'objet de leur visite sur le territoire national.

5. Délégation aux Territoires.

- a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT informe que le Comité de Coordination National, réuni ce matin, a travaillé sur le projet de statut des Comités de Coordination Régionaux. Une présentation sera faite au Bureau Fédéral du 10 Juin 2016. Il fait part du bon fonctionnement actuel des CCR.

- b. Label FFBB Citoyen :

- i. Validation labels 2015-2016.

Gérald NIVELON fait part des attributions du Label FFBB Citoyen et des lauréats du Concours FFBB Citoyen (Annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

- c. CTC :

- i. Bilan des visites.

Philippe CABALLO communique un bilan sur les visites des CTC 2016. Il en ressort :

- Une grande satisfaction des dirigeants des clubs de recevoir la visite d'un représentant fédéral (même si certains ne participent pas à la rencontre...)
- Un niveau d'information des structures fédérales très inégal et une mobilisation de ces structures très variable (comité et/ou ligue parfois absent(s) des rencontres)
- Une pertinence du dispositif qui grâce à sa flexibilité permet de répondre à de nombreuses problématiques du territoire.
- Utilisation efficace du dispositif par les clubs (avec parfois quelques dérives, en particulier pour les équipes de jeunes U15 élite et inter-région).
- Manque de relations avec les EPCI et plus généralement les collectivités.
- Importance du comité de pilotage (sous des formes diverses mais adaptées à la situation locale)
- Nécessaire retour à une vraie cohérence territoriale (limites de l'EPCI, communes limitrophes...)

Dans leurs remarques les plus fréquentes, les clubs visités font part de :

- Difficultés de gestion des équipes dans FBI avec le numéro du club porteur.
- Règle de participation dans une inter-équipe : difficultés dans une CTC à plus de 2 clubs en particulier en jeunes de respecter les 5 joueurs du club porteur.
- Impossibilité de brûler des AS mal comprise par beaucoup de CTC, sentiment d'injustice de laisser un très bon joueur retourner dans son club pour jouer en département et « fausser » le championnat.

Pierre COLLOMB rappelle que les remarques de quelques clubs sur les règles de composition des inter-équipes ne sont pas nouvelles mais qu'il est important de respecter la philosophie de coopération qui repose sur le maintien de l'identité des clubs et non dans une forme de fusion au sein de la CTC

ii. Etude et validation des nouvelles CTC.

Philippe CABALLO propose les homologations des nouvelles CTC et celles qui demandent un accord d'extension (Annexes 3 et 4).

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT demande l'organisation d'une conférence téléphonique (ou réunion) pour 3 dossiers sensibles, avec les Ligues ou Comités concernés.

d. Aides fédérales.

Sébastien DIOT informe de la distribution du restant de l'enveloppe des aides fédérales à six Comités Départementaux supplémentaires, ce qui porte l'aide globale à 170.000 €.

6. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Point général

Jean-Marc JEHANNO confirme que les équipes des Dom/Tom participeront bien aux Finales de Nationale 3.

b. Basket Santé :

Yannick OLIVIER expose la présentation (Annexe 5).

Un courrier sera adressé au CNOSF afin que notre Label soit reconnu.

La FFBB va proposer un document définissant les conditions d'intervention d'un salarié (club ou comité) dans une structure

Jean-Pierre SIUTAT informe que le match de l'équipe de France à Clermont-Ferrand en Novembre 2016 servira au lancement officiel de l'opération Basket Santé.

c. Service Civique :

i. Objectif quantitatif à définir par Ligue Régionale

Matthieu SOUCHOIS communique un point sur le dossier. Il informe qu'il est en cours d'agrément auprès du centre de service civique. Il n'est plus nécessaire d'imposer un objectif quantitatif par Ligue. 300 demandes ont déjà reçu un agrément individuel. Il est impératif que nos structures régionales et départementales communiquent les informations aux clubs.

ii. Challenge auprès des structures pour dynamiser le dispositif.

Matthieu SOUCHOIS explique qu'afin de dynamiser le dispositif, il est proposé d'étudier un challenge par structure.

d. Flux e-marque / FBI : Propositions. (Annexe 6)

Thierry BALESTRIERE rappelle la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier les flux entre FBI et l'e-Marque. Il expose l'avancée des travaux.

Philippe LEGNAME soulève le problème des résultats des différentes compétitions qui ne sont pas pris en compte immédiatement sur le site. Cet écart est à travailler rapidement pour proposer une solution lors du prochain Bureau fédéral.

e. Sémantique des compétitions.

Thierry BALESTRIERE rappelle qu'il était nécessaire de décider du nommage des compétitions et propose :

- Pré-national = nommage de la division qualificative au championnat de France et Régionale 2, Régionale 3, Régionale 4, etc... pour les autres divisions
- Pré-régional = nommage de la division qualificative au championnat régional et Départementale 2, Départementale 3, Départementale 4, etc... pour les autres divisions

Validation du Bureau Fédéral.

f. OPTIMOUV : Point de situation.

Sébastien DIOT fait part de l'avancement du dossier et précise qu'une présentation aux fédérations doit être faite le 26 Mai prochain.

Gilles THOMAS informe que l'application est livrée et doit maintenant être testée.

Le Bureau Fédéral demande l'annulation de la présentation du 26 Mai 2016 et souhaite une présentation lors de la prochaine réunion de Bureau fédéral

g. Coupe de France Robert BUSNEL : Propositions LNB.

Alain SALMON informe que pour la saison 2016-2017, les 1/8 de finale sont prévus le samedi 28 janvier 2017 et les ¼ le mercredi 1^{er} février 2017. Il explique que le Bureau de la LNB souhaite faire jouer les 1/8 et 1/4 de finale sur 2 jours sous forme de 4 plateaux dans un lieu neutre avec une salle classée H3 le weekend du 28-29 janvier 2017.

Ce point sera traité lors de la prochaine Commission Mixte FFBB/LNB.

h. Désistement du club de Pfastatt AS Saint Maurice pour les phases finales NM3.

Jean-Pierre SIUTAT informe du désistement du club de Pfastatt AS Saint Maurice pour les phases finales de NM3. Il y a eu un manque à gagner pour l'organisateur local.

Le Bureau Fédéral propose que le club de Pfastatt règle un dédommagement de 3.000 € au club organisateur, sans quoi il s'expose à l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Proposition adoptée à l'unanimité

Il est souhaitable de faire une étude réglementaire sur ce point, afin de fiabiliser l'organisation des phases finales en général. Deux évolutions réglementaires sont proposées :

- Une pénalité financière significative
- Une accession soumise à l'obligation de participer à la totalité de la compétition

Accord du Bureau Fédéral, ces dispositions seront soumises au Comité Directeur

i. Phases finales NM2.

Le club de Toulouse ayant décliné l'organisation du final four NM2 compte tenu de la nouvelle date retenue pour cet événement, les 6 clubs qualifiés pour les plays off qui se jouent les 21 mai et 27 mai ont été sollicités et devaient se prononcer avant midi ce vendredi 20 mai. Le bureau fédéral valide la candidature de Gries, seul club candidat à cette organisation.

Accord du Bureau Fédéral.

- j. Prise de licences pour les tournois 3x3.

Gilles THOMAS expose la présentation (Annexe 7).

Une refonte du système informatique est nécessaire. Force est de constater le faible nombre de licences 3x3, alors que la pratique fonctionne.

- k. Indicateurs d'activité avec données jours / matches / arbitres.

Frédéric CHALOUPY informe que les données sont en cours de traitement en raison du grand nombre d'informations.

- l. Ecoles d'arbitrage : Action à conduire auprès des Comités sans Ecole d'Arbitrage Club.

Frédéric CHALOUPY propose de reporter la proposition d'action après la mise en place des nouvelles équipes.

- m. Enquête arbitre : Plan d'action

Matthieu SOUCHOIS explique que les résultats de l'enquête ont été présentés et il est maintenant question d'une exploitation de ces résultats par les pôles. Le Pôle Formation s'attachera à étudier les deux éléments suivants : faciliter l'accès des jeunes filles à l'arbitrage (assurance et gestion du conflit), et la relation entre les arbitres féminines et les dirigeants. La formation des observateurs sera également étudiée par l'INFBB.

- n. Charte des officiels :

- i. Etude juridique sur la dispense d'amende.

Christophe ZAJAC explique qu'une disposition dérogatoire peut être prise par l'organe habilité à valider les règlements, ce qui a été le cas.

- ii. Point de situation application économique.

Thierry BALESTRIERE communique un point de situation de la Charte des Officiels (Annexe 8).

Une communication sera faite lors des Assemblées Générales des Ligues Régionales.

7. Délégation à la Marque.

- a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point sur la Délégation à la Marque :

- Le Pôle travaille sur les campagnes de préparation des Equipes de France, et notamment l'organisation du match de l'Equipe de France Masculine à l'Accor Hôtels Aréna le 21 Juin 2016. Une nouvelle activation forte de la part de SFR sur ce match et un dispositif vidéo 360 avec La Poste pour les arbitres.
- Les Finales de la Coupe de France se sont très bien déroulées, c'est une belle réussite. Nous avons battu un record de billetterie. Il faut néanmoins prendre conscience du coût très important de l'Accor Hôtels Aréna depuis sa rénovation. Il est nécessaire de sensibiliser le mouvement sportif et les Fédérations concernées et de se rapprocher de la Mairie de Paris et des propriétaires pour réduire ces coûts. Sinon nous serons obligés d'augmenter fortement le prix des places.
- Cas des finales 2017 : télescopage avec le premier tour de l'élection présidentielle. Quelle formule mettre en œuvre ? Différentes possibilités sont en cours d'étude et seront prochainement proposées. Suppression des activités sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Travailler sur l'organisation d'un tournoi 3x3 parisien à une autre date (juin ou juillet).
- La candidature de la France pour l'organisation du Championnat du Monde de 3x3 2017 a été envoyée à la FIBA. L'événement se déroulerait à Nantes en juin 2017 dans le cadre de l'événement « The Bridge ».

8. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur le Secrétariat Général (Annexe 9).

b. Saisine par voie électronique.

Thierry BALESTRIERE communique des informations sur la saisine par voie électronique (Annexe 9).

c. Dématérialisation de l'annuaire fédéral

Thierry BALESTRIERE expose la dématérialisation de l'Annuaire Fédéral (Annexe 9).

Accord du Bureau Fédéral de supprimer l'annuaire fédéral sous format papier la saison prochaine.

9. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Sébastien DIOT expose un point sur la Délégation à la Jeunesse (Annexe 10).

10. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation au Haut Niveau (Annexe 11).

b. Engagements dans les Coupes Européennes – Ph. LEGNAME

Philippe LEGNAME propose les engagements des équipes de Ligue Féminine de basket dans les Coupes Européennes :

EUROLIGUE :

- Lattes Montpellier
- Bourges
- Villeneuve d'Ascq

EUROCOUPE :

- Nice
- Basket Landes
- Charleville
- Nantes

Accord du Bureau Fédéral sous réserve avis CCG.

11. Questions diverses.

Frédéric CHALOUPY informe que les travaux sur la péréquation de la Nationale Féminine 3 sont en cours.

Yannick SUPIOT informe qu'il a rencontré une CTC qui collabore avec une société qui développe un outil pour la gestion et l'organisation de fonctionnement de structures. C'est une démarche très intéressante.

Nathalie LESDEMA fait remonter l'information du manque de médailles dans les finales, notamment les finales des espoirs de LFB.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 10 Juin 2016 à Paris.